

La MAPRAA condamnée à disparaître

suite aux politiques de la Région AURA et de la Ville de Lyon

Nous sommes au regret d'annoncer que suite aux décisions de la région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) et de la mairie de Lyon, la MAPRAA est condamnée à disparaître dès 2024. L'adjointe à la culture de la ville de Lyon, Madame Nathalie Perrin-Gilbert a exprimé, ce 3 mai dernier, lors du dernier conseil d'arrondissement du 1er, son souhait de supprimer l'intégralité des subventions de la ville de Lyon à la MAPRAA dès l'année prochaine, ainsi que de placer d'autres acteurs culturels dans les locaux qu'occupe actuellement l'association la MAPRAA (Maison des Arts Plastiques et visuels Auvergne-Rhône-Alpes).¹ Nous avons également appris la réduction des subventions allouées à la MAPRAA par la ville de Lyon à 15 000 € sur 2023 (après une première baisse de 70 000 € à 50 000 € en 2022).

Nous prenons aujourd'hui la parole à la fois pour informer de la situation ses adhérent.e.s, ses soutiens plus nombreux encore, les habitant.e.s de Lyon, et particulièrement du 1er arrondissement, mais aussi de la métropole et de la région, pour qui la MAPRAA fait depuis longtemps partie intégrante du paysage culturel, ainsi que pour répondre aux diverses calomnies proférées à l'encontre de la MAPRAA par Mme Nathalie Perrin-Gilbert.

C'est un véritable coup de massue qui est asséné en toute conscience par l'adjointe à la culture de la ville de Lyon à notre structure, à nos trois derniers employé.e.s qui vont perdre leur emploi, aux membres de notre bureau et de notre conseil d'administration qui luttent depuis deux ans afin que la MAPRAA poursuive ses actions malgré la baisse drastique des subventions de la mairie de Lyon et de la région AURA. Cette décision se fait au mépris de notre bilan, de notre engagement citoyen et des nombreuses relations de travail et des projets que nous avons forgés et construisons sans relâche (réseau Adèle, 12-12-12 avec la Biennale de Lyon, Biennale Hors Norme, Musée des Beaux-Arts de Lyon, etc.).

Nous pensons aux artistes engagé.e.s depuis des années pour qui la MAPRAA fait partie intégrante de leur vie mais aussi aux jeunes qui ont rejoint le conseil d'administration l'année dernière, et à ceux qui doivent le rejoindre cette année et voient leurs aspirations et leurs efforts balayés par décision municipale. Nous pensons également aux sacrifices que nous avons déjà dû faire pour survivre l'an dernier : le licenciement économique de Christine Durbano, salariée impliquée depuis 29 ans, et la baisse du nombre d'heures travaillées de nos employés, avec comme conséquences une diminution des heures d'ouverture au public, la fermeture les samedis entre les expositions, et l'annulation de certains projets. Nous pensons également aux nombreux.ses artistes de la région AURA que nous soutenons, accompagnons et continuerons de soutenir jusqu'au dernier instant.

La MAPRAA, bien qu'étant la 2^{ème} plus grosse association de France (développant de tels outils) consacrée aux arts visuels, créée et gérée par des artistes pour des artistes (après la Maison Des Artistes), reste une structure qui pèse bien peu sur le budget culture de la ville de Lyon et sur celui de la région AURA. Nous rejoignons donc M. Noé Froissart qui, parlant au nom des élu.e.s écologistes du 1er arrondissement, fait part de son incompréhension quant à la décision prise à l'encontre de la MAPRAA, ainsi que du processus qui y a mené (que nous jugeons particulièrement inquiétant eu égard à l'indépendance dont doivent bénéficier les acteurs culturels vis-à-vis de l'exécutif) : *« Les hausses et les baisses de subvention c'est normal, ça fait partie d'une politique culturelle, mais ça se fait en associant les arrondissements et les acteurs impactés. On en discute, on voit l'impact, on en rediscute, on avance... en gardant un cap clair, on accompagne, on n'aboutit pas à des fermetures de petites structures culturelles de proximité. Là nous découvrons une décision déjà prise, de la même manière que la MAPRAA l'a découverte la semaine dernière. »*²

Sur quelles bases cette décision a-t-elle été prise ? Mme Nathalie Perrin-Gilbert a avancé plusieurs arguments auxquels nous allons répondre point par point. Tout d'abord, Madame l'adjointe à la culture de la ville de Lyon reproche à la MAPRAA *« une baisse continue et importante du nombre d'adhérents »* ainsi qu'*« une déconnexion entre les besoins des artistes et l'accompagnement proposé par la MAPRAA »*³. Parler de *« déconnexion entre les besoins des artistes plasticiens et l'accompagnement proposé par la MAPRAA »* est une gifle à la figure, une insulte à tous les artistes et personnes œuvrant depuis 40 ans aux côtés et au sein de la MAPRAA, pour défendre l'artiste en tant qu'artiste-auteur, ses droits et ses devoirs : soutenir les artistes professionnel.le.s, ou en voie de professionnalisation, dans leur diversité, les faire émerger, les accompagner, leur donner accès aux informations sans discrimination, et mettre leur travail en lumière même au fin fond d'une cour, au fin fond de l'Ardèche....

Ses projets et manifestations telles que le 12/12/12, dans le cadre de la Biennale d'Art Contemporain, créent des passerelles avec des lieux éloignés, voire oubliés par l'institution, au sein des 12 départements d'AURA. Ce fut aussi le cas avec la manifestation *« Rendez-vous à l'atelier »*⁴. La MAPRAA permet à des artistes, à des lieux, à des acteurs culturels isolé.e.s de rester en lien avec l'actualité artistique de la région et au-delà grâce à ses outils d'information, de répondre à des appels d'offre, concours, expositions... (entre 350 et 500 annonces renouvelées au jour le jour sur son Bloc-Notes Numérique, qui permettent à beaucoup d'exposer dans la région, en France et à l'international).

Permettez-nous d'être légèrement surpris que Mme Nathalie Perrin-Gilbert pense être plus en phase et plus à même de juger les besoins des artistes plasticien.ne.s que les artistes qui composent la MAPRAA et son conseil d'administration, et de nous inquiéter du dirigisme d'une telle déclaration. Certain.e.s d'entre nous, en tant qu'électeurs du 1er arrondissement de Lyon, pensent également qu'une telle déclaration ne reflète en rien les valeurs pour lesquelles Madame Nathalie Perrin-

Gilbert a recueilli les votes des électeurs du 1er arrondissement, jusqu'à devenir adjointe à la culture de la ville de Lyon le 4 juillet 2020 après presque 20 ans en tant que maire du 1er arrondissement.

Pour ce qui est de la baisse du nombre d'adhérent.e.s, nous nous permettons de citer les mots de M. Yves Benitah lorsqu'il déclare en préambule du vote concernant la MAPRAA : « *Je tenais à vous alerter sur la période difficile que traversent bon nombre de structures lyonnaises [...] de nombreuses associations culturelles ont vu une baisse drastique, voire la suppression des subventions du conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes [...] des structures qui ont été gravement impactées par la période du covid et dont les conséquences se font encore sentir aujourd'hui. De plus la ville de Lyon a procédé à quelques baisses de subventions notamment à des associations du premier arrondissement : l'Espace 44, la MAPRAA, la galerie d'art La Salle de Bain, participant à hypothéquer fortement leurs survies.* »⁵ **En effet, en 2022, les subventions de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont passées de 108 000 € à 54 000 €, et celles de la ville de Lyon de 70 000 € à 50 000 €. Cette année 2023, les subventions de la ville de Lyon ont été réduites à 15 000 €. De plus nous avons appris par un article du Petit Bulletin daté du 5 mai 2023 que les subventions régionales allaient être une nouvelle fois diminuées de moitié soit 27 000 € pour l'année 2023⁶.**

Depuis deux ans, on n'a cessé de nous intimer de faire plus tout en nous coupant les vivres. Néanmoins nous nous sommes efforcé.e.s de maintenir nos actions et la qualité de nos services, malgré la détérioration des moyens financiers mis à notre disposition. En septembre 2022, nous avons mis en place des créneaux de conseil juridique (qui ne désemplissent pas depuis) avec un avocat spécialisé dans le domaine des arts visuels. Nous avons également conclu un partenariat avec le Musée des Beaux-Arts de Lyon pour la programmation en 2024 d'une exposition en résonance. Malgré les difficultés, nous avons tenu bon, nous sommes resté.e.s aux côtés des artistes, des habitant.e.s du 1er arrondissement pour qui la MAPRAA tient un rôle important en tant que structure culturelle de proximité et constitue bien souvent un premier lien à la culture pour beaucoup, comme l'a souligné M. Noé Froissart.⁷

Nous rappelons que la MAPRAA a pour vocation d'œuvrer pour l'ensemble des artistes, qu'ils soient membres ou non de l'association. Elle se félicite d'avoir des artistes qui la soutiennent par une adhésion pour un petit apport financier, avec la possibilité d'entrer au CA pour participer à son orientation et à sa gestion. Son lieu d'accueil et d'information est composé d'un espace documentaire et d'un espace d'exposition. Il est gratuit et ouvert à toutes. Son site internet, consultable par toutes, rassemble toutes informations utiles aux plasticien.ne.s, à leurs diffuseurs, aux organisateurs d'expositions.

Madame l'adjointe à la culture de la ville de Lyon pense que « depuis quelques années, il y a une reconfiguration du monde de l'art contemporain, des arts plastiques, et que peut-être la MAPRAA n'a pas su être présente dans ces nouveaux enjeux. A tel point que d'autres associations se sont créées, [elle] pense

notamment à l'AC//RA ». ³ L'AC//RA organise des rencontres avec Pôle Emploi ou anime des modules tels que « développer un projet d'éducation artistique et culturelle », ce qui revient à de la médiation culturelle, c'est-à-dire une activité accessoire et non une activité artistique (selon la classification officielle du régime des artistes-auteurs). ⁸ Quand celle-ci oriente et forme aux activités accessoires, la MAPRAA informe, soutient, diffuse, met en relation et donne des « clés » pour que l'artiste puisse vivre et s'exprimer librement dans sa création. Dans le contexte actuel, nous pensons que ces différentes actions sont complémentaires et qu'aucune n'est moins essentielle que les autres.

Nous posons la question : si la MAPRAA est déconnectée, comme Mme Nathalie Perrin-Gilbert l'affirme, pourquoi des associations et structures de notre région ou d'ailleurs (dont l'AC//RA) viennent régulièrement la questionner longuement sur ses fonctionnements et ses services ou lui proposer une collaboration ? A titre d'exemple, le pôle Ressource professionnelle de « la Fabrique Pola », à Bordeaux, intrigué par notre longévité et notre spécificité de structure régionale entièrement gérée par des artistes au service des artistes, s'est renseigné récemment sur notre accompagnement et notre soutien à ceux-ci dans leur démarche de création.

Substituer les actions d'une autre association culturelle à celles de la MAPRAA reviendrait à mettre en danger les artistes plasticien.ne.s locaux.ales et à appauvrir la richesse du paysage associatif régional, tout en faisant fi de la spécificité unique de la MAPRAA, seule association de la région à être gérée par des artistes. Car l'une des différences les plus frappantes entre la MAPRAA et les autres associations régionales citées par Mme Nathalie Perrin-Gilbert est la composition de leurs conseils d'administration. Ceux des autres associations sont composés en grande majorité par des directeurs et directrices d'institutions, des docteur.e.s en histoire de l'art, une galeriste privée, et un seul artiste-enseignant. Des métiers évidemment fort respectables, mais qui ne peuvent pas penser et agir en temps réel à la place des artistes dans leur diversité, praticien.ne.s adultes et responsables au quotidien de leurs choix et de leur devenir. A l'inverse, le conseil d'administration de la MAPRAA est intégralement composé d'artistes plasticien.ne.s, non de directeurs de structures ou d'écoles. Des artistes actuel.le.s, qui produisent et exposent, qui sont quotidiennement confronté.e.s aux difficultés d'être artiste-auteur aujourd'hui. Des artistes d'âges et d'horizons divers. Sont-ce ces artistes qui sont déconnecté.e.s du monde de l'art contemporain et de ses réalités ?

La vraie déconnexion, c'est penser que la parole de directeurs de structure et autres spécialistes, puisse se substituer à la parole des artistes, des praticien.ne.s.

Les mouvances que Madame l'adjointe à la culture de la ville de Lyon évoque sont l'essence même de l'Histoire de l'Art. Par nature, en tant que centre d'information, la MAPRAA est évidemment en permanence au cœur de ces évolutions, et ce depuis sa création il y a 40 ans.

Lorsque l'institution, les décideurs, parlent de diversité (le mot est inclus

maintenant dans leur vocabulaire), elle ne revêt pas pour autant le même sens que pour nous. Nous sommes profondément en désaccord avec ce système qui fait que le choix d'une œuvre, d'un artiste, d'un collectif, d'une structure de diffusion, se fasse d'après les a priori du décideur institutionnel sur ce que « doit être » aujourd'hui la création, en oblitérant la prise en compte de la réalité (celles des ateliers, des friches ou souvent même celle d'un recoin d'appartement).

Aujourd'hui, dans une région où le budget du conseil régional alloué à la culture par habitant.e est très nettement inférieur à la moyenne nationale, où l'immense majorité des artistes-auteurs est obligée de trouver un emploi d'appoint pour subvenir à ses besoins, où de trop nombreux. ses artistes des arts visuels vivent sous le seuil de pauvreté, il est capital qu'ils puissent compter sur une structure axée sur leur activité principale, qui est de créer librement et d'exposer, d'échanger entre artistes et d'avoir à leur disposition tous les moyens nécessaires pour vivre pleinement de leur métier d'artiste. **Ces missions font partie des gènes de la MAPRAA, créée et gérée par les artistes eux-mêmes. Elle est la seule à pouvoir les assumer ainsi et à les placer au centre de ses préoccupations. Considérer que ces missions assumées par la MAPRAA sont inactuelles relève d'un mépris et d'une méconnaissance totale de la réalité de notre condition.**

Madame l'adjointe à la culture de la ville de Lyon cite également les ateliers du Grand Large en exemple d'association capable d'appréhender les nouveaux enjeux de l'art contemporain. Nous tenons à signaler que cette association n'a absolument aucune mission commune avec la MAPRAA. Leurs ateliers sont presque exclusivement réservés aux artistes fraîchement sorti.e.s d'écoles d'art, alors que la MAPRAA s'adresse à toutes quelque soit leur âge, genre ou parcours professionnel.

Nous tenons à souligner que plusieurs de leurs résident.e.s ont postulé pour exposer à la MAPRAA et ont été sélectionné.e.s. Niloufar Basiri, notamment, exposera dans nos locaux du 5 octobre au 21 octobre 2023. Sohyun Park et Hugo Ziegler ont également exposé à la MAPRAA, respectivement en mai et juin 2022, pendant ou après avoir été en résidence au Grand Large, ainsi que bien d'autres avant eux, du temps de l'ADERA. Des artistes venant d'autres associations, comme Jérôme Dupré La Tour, résidant à la Friche Lamartine, ont également exposé à la MAPRAA.

Nos expositions mettent en lumière la nouvelle génération ainsi que les pratiques nouvelles, mais également des artistes au parcours moins conventionnels. Nous pensons par exemple aux plasticiennes qui, nous le savons toutes, sont nombreuses à devoir passer par une période de travail alimentaire avant de pouvoir se lancer dans la suite de leur parcours professionnel post-étude d'art. C'est à celles-ci que la MAPRAA ouvre ses portes et permet de réaliser une première exposition alors qu'une grande partie des structures et appels d'offres leur sont fermés, ainsi qu'aux autodidactes dont le parcours ne rentre pas dans le cursus conventionnel, ce qui leur interdit l'accès à la quasi-totalité des dispositifs pourtant nombreux. La MAPRAA est ouverte à 360° sur la création actuelle, sans choix esthétique ni a priori. Sa programmation en témoigne. Nous pensons également aux collectifs comme le collectif Ligres, « composé de 5

artistes passionnés par l'hybridation entre différents médias, numérique et analogique, son et image, image fixe et image animée », et qui exposait dans nos locaux du 6 au 22 avril dernier. La Biennale Hors-Norme est accueillie à la MAPRAA depuis des années. Pour 2024, la MAPRAA a conclu un partenariat avec le Musée des Beaux-Arts de Lyon afin de réaliser une exposition en résonance.

Notre cycle d'exposition consacré à des artistes ayant peu ou pas exposé est un véritable tremplin. En 40 ans, plus de 450 artistes ont été exposé.e.s. Un grand nombre a pu être repéré.e.s par des galeries ou des centres d'art suite à leur exposition à la MAPRAA. La MAPRAA a mis de nombreux.ses artistes en relation avec des structures ou des municipalités (réseau 12-12-12, « Faîtes de l'Art »...) Nous pouvons aujourd'hui en retrouver certain.e.s dans de grands circuits internationaux. Est-ce sur cette base que Mme Nathalie Perrin-Gilbert estime que nous ne sommes plus « *suffisamment en phase avec les besoins des artistes d'art visuel et plasticiens* » ?⁹

Ces expositions, parlons-en. Il a été reproché à la MAPRAA de ne pas rémunérer les artistes exposants. Pour l'adjointe à la culture de la ville de Lyon, « *éthiquement, il est important de nous diriger vers ces pratiques* ». ¹ Là on touche au summum de la mauvaise foi. La MAPRAA se bat bec et ongles depuis des décennies, aux côtés de nos collègues de la Maison des Artistes et des syndicats d'artistes, pour que les artistes soient rémunéré.e.s de manière juste, auprès des structures qui organisent des événements et des expositions, et c'est régulièrement le cas dans ses événements hors les murs. Le président Alain Lovato a lutté au niveau national pour la condition des artistes au bureau de la MDA pendant 24 ans en tant que secrétaire, vice-président et président par intérim, dont 7 ans au conseil d'administration de la sécurité sociale des artistes-auteurs, et 2 ans à la présidence de la commission d'aide sociale aux artistes. Roselyne Erutti, secrétaire de la MAPRAA, a également fait partie du bureau de la MDA et œuvre encore au SMDA-CFDT (syndicat solidarité Maison des Artistes).

Nous militons pour le droit d'exposition, sans extrémisme, car nous savons que certaines associations organisatrices ou petites municipalités n'en ont pas les moyens. Cela fait des années que nous améliorons les conditions d'exposition dans nos locaux (chèque-cadeau de 200 € au Géant des Beaux-Arts, collaboration sérigraphique avec l'atelier Chalopin, personnel et matériel mis à disposition lors de l'accrochage, création et impression de flyers, permanences...) **Alors entendre parler « d'éthique » par l'adjointe à la culture de la ville de Lyon qui, d'une part réduit nos subventions, et d'autre part cautionne des expositions pour lesquelles les artistes ne sont pas rémunéré.e.s dans certaines bibliothèques et mairies de sa ville,¹⁰ ça ressemble à une plaisanterie de très mauvais goût.** La MAPRAA n'est ni une galerie, ni un salon, ni un centre d'art, elle ne prend aucune commission sur la vente d'œuvres et ses expositions sont gratuites. Les frais qu'elle engage à chaque nouvelle exposition ne sont pas couverts. Pour engager plus de frais, il nous faudrait donc plus de financements. Encore une fois, Madame l'adjointe à la culture de la ville de Lyon nous demande de faire plus avec moins.

Enfin terminons avec la question du studio : « pourquoi ce studio n'est pas mis à disposition des artistes ? »¹¹ demande Mme Nathalie Perrin-Gilbert ? Parce qu'il l'est ! Concernant la gestion du studio-résidence pour les auteurs séjournant à Lyon (Auteurs des arts visuels, de l'écrit et de la musique), le studio a reçu et reçoit régulièrement, soit directement, soit par l'intermédiaire de structures (centres d'art, musées, galeries, lieux de l'écrit et de la musique, etc.) des créateurs venus du monde entier, pour un prix en dessous du marché.¹²

La question du studio est un leitmotiv dans la bouche de Mme Natalie Perrin-Gilbert. Il lui faudrait le rentabiliser davantage, alors que sa directrice à la culture a bien spécifié en sa présence et en la nôtre qu'il était impossible de l'exploiter commercialement, comme nous en avait auparavant informé notre commissaire aux comptes.

La MAPRAA va fêter ses 40 ans cette année. En 40 ans, nous avons toujours été aux côtés des artistes des arts visuels et des plasticien.ne.s et nous n'avons jamais cessé d'améliorer et de diversifier nos actions à leur égard. Nous avons toujours été à leur contact, et nous continuerons de l'être, même si la MAPRAA doit disparaître, car nous sommes nous-même des artistes plasticien.ne.s. Nous lutterons jusqu'au bout pour nos droits, aux côtés de nos membres. Nous lutterons pour Etienne, Fabrice et Frédérique, nos salarié.e.s. Nous lutterons pour notre vision du métier d'artiste. Une vision de l'intérieur.

Nous invitons un maximum de personnes à relayer cette tribune, à adhérer à l'association MAPRAA, à venir voir les expositions, à témoigner et à échanger avec nous. La MAPRAA appartient à ses membres, aux artistes, aux plasticien.ne.s.

Nous ne pouvons accepter la mort annoncée de la MAPRAA d'une même voix par la ville de Lyon et la région. Nous ne pouvons accepter les contrevérités qui servent de prétexte à ces baisses de subvention. Nous voulons vivre et être respecté.e.s pour ce que nous sommes : des Artistes et des Citoyen.ne.s.

Nous entrons en lutte. Nous avons besoin de vous. Nous vous en remercions chaleureusement.

Membres du CA de la MAPRAA

MAPRAA

7-9 rue Paul Chenavard 69001 LYON
map@mapra-art.org
+33 (0) 4 78 29 53 13

<https://plateforme-mapraa.org/>

 <https://www.facebook.com/lamapraa/>

 <https://www.instagram.com/lamapraa/>

1 - Mme. Nathalie Perrin-Gilbert

Adjointe à la culture de la ville de Lyon, Conseillère du 1er arrondissement, Conseillère de la Métropole de Lyon

Lors du conseil d'arrondissement du 1er, le 03/05/2023

Extrait consultable sur :

https://www.youtube.com/watch?v=DmHRaeHsC4g&ab_channel=1erarrondissementdeLyon

à partir de 00:53:45

« sur 2023, nous allons en effet baisser notre subvention à hauteur de 15 000€ [...] ce qui va permettre à la MAPRAA de poursuivre son cycle d'exposition dans les locaux et de ne pas se dédire justement vis-à-vis des artistes qu'elle a programmés. [...] Mais très clairement, et je l'ai dit après, l'année prochaine nous ne serons plus à leurs côtés, parce que nous estimons qu'ils ne sont plus eux-mêmes suffisamment en phase avec les besoins des artistes d'arts visuels et plasticiens. Et là également sur ce lieu il n'est pas question de le fermer, il n'est pas question de ne plus en faire un lieu culturel et d'ailleurs je compte sur vous pour vous mobiliser pour que ce lieu reste un lieu à vocation culturelle et d'accompagnement pour les artistes plasticiens, et nous allons travailler avec d'autres acteurs, qui continueront à accompagner la jeune création. »

2 - M. Noé Froissart

Conseiller patrimoine, urbanisme, rénovation énergétique à la mairie du 1er arrondissement de Lyon

Lors du conseil d'arrondissement du 1er, le 03/05/2023

Extrait consultable sur :

https://www.youtube.com/watch?v=DmHRaeHsC4g&ab_channel=1erarrondissementdeLyon

à partir de 00:37:10

3 - Mme. Nathalie Perrin-Gilbert

Adjointe à la culture de la ville de Lyon, Conseillère du 1er arrondissement, Conseillère de la Métropole de Lyon

Lors du conseil d'arrondissement du 1er, le 03/05/2023

Extrait consultable sur :

https://www.youtube.com/watch?v=DmHRaeHsC4g&ab_channel=1erarrondissementdeLyon

à partir de 00:52:25

4 - « Rendez-vous à l'atelier » Les artistes ouvrent leur porte en Région

En 2012, la MAPRAA, à l'époque MAPRA, (Région Rhône-Alpes), organisait la première édition de « Rendez-vous à l'atelier ». Dans les huit départements de l'époque, plus de 500 ateliers d'artistes et lieux associés ouvraient leurs portes au public pendant un week-end d'octobre. Cette première édition fut un grand succès.

Prévue en biennale, et devant l'enthousiasme des artistes comme du public, une deuxième édition eut lieu en 2014. Plus de 600 ateliers et 70 lieux associés ont participé à cet événement (ateliers d'artistes installés en milieu urbain ou rural, individuels ou collectifs, résidences et autres lieux ou associations). Un millier d'artistes étaient concernés.

Une nouvelle édition devait avoir lieu en 2016, mais devant le manque d'intérêt de la région et donc de moyens, la MAPRA dut abandonner le projet.

5 - M. Yves Benitah

Conseiller culture, équipements culturels et événements de proximité à la mairie du 1er arrondissement de Lyon

23e Vice-président de la Métropole de Lyon - Vie associative et politiques sportives

Lors du conseil d'arrondissement du 1er, le 03/05/2023

Extrait consultable sur :

https://www.youtube.com/watch?v=DmHRaeHsC4g&ab_channel=1erarrondissementdeLyon
à partir de 00:25:10

6 - <https://www.petit-bulletin.fr/lyon/article-74107-la-region-aura-et-la-culture-bras-de-fer-au-sommet.html>

7 - M. Noé Froissart

Conseiller patrimoine, urbanisme, rénovation énergétique à la mairie du 1er arrondissement de Lyon

Lors du conseil d'arrondissement du 1er, le 03/05/2023

Extrait consultable sur :

https://www.youtube.com/watch?v=DmHRaeHsC4g&ab_channel=1erarrondissementdeLyon
à partir de 00:38:15

8 - <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Education-artistique-et-culturelle/Monter-un-projet/Intervention-de-l-artiste/Conditions-d-intervention-des-artistes-et-professionnels-de-la-culture>

9 - Mme. Nathalie Perrin-Gilbert

Adjointe à la culture de la ville de Lyon, Conseillère du 1er arrondissement, Conseillère de la Métropole de Lyon

Lors du conseil d'arrondissement du 1er, le 03/05/2023

Extrait cité précédemment, consultable sur :

https://www.youtube.com/watch?v=DmHRaeHsC4g&ab_channel=1erarrondissementdeLyon
à partir de 00:54:30

10 - Nous pouvons citer plusieurs exemples d'exposition en mairie ou en bibliothèque non rémunérées entre 2021 et 2023 sur Lyon.

11 - Mme. Nathalie Perrin-Gilbert

Adjointe à la culture de la ville de Lyon, Conseillère du 1er arrondissement, Conseillère de la Métropole de Lyon

Lors du conseil d'arrondissement du 1er, le 03/05/2023

Extrait cité précédemment, consultable sur :

https://www.youtube.com/watch?v=DmHRaeHsC4g&ab_channel=1erarrondissementdeLyon
à partir de 00:55:05

12 - En 2022 il y a eu 11 résidents dans le studio (1 semaine minimum) dont :

- 1 artiste pour la BF15
- 2 artistes individuellement dont une israélienne
- 8 musiciens/compositeurs pour le GRAME